



Retour inattendu d'un papa inconnu pour son fils

Par **cindy**, le **21/11/2008** à **07:21**

bonjour

j'ai obtenu l'autorité parental exclusif sur mon enfant agé de 3 ans car le papa avai disparu depuis 9 mois,il avait quitté la vendée car il etait en pleine dépression et n'a jamais pris de nouvelle de mattéo et maintenant il veu en avoir la garde un week-end sur deux mais il faut savoir que mon fils ne le connai pas on s'est séparé mattéo avait 7 mois et j'ai rencontré mon ami de maintenant quand il en avait 9 c'est donc mon ami qui la toujours élevé .

à t'il le droit?

j'ai peur qu'il le prenne un week-end et qu'il ne l'ramène plus ,mathias n'est pas très stable (son papa s'est suicidé quand il avait 3 ans,et il déprime d'un rien)il vit en colocation avec un ami à orléan sa maman vi aux sables comme nous .

Par **jeetendra**, le **21/11/2008** à **08:43**

bonjour, si vous avez des craintes quant à la réaction du père de Mattéo vous devez saisir le juge aux affaires familiales afin que il n'obtienne pas un droit de visite et d'hebergement, ou que ce soit dans un point de rencontre parent, enfant en présence d'un adulte, cordialement

Par **cindy**, le **21/11/2008** à **09:00**

merci de m'avoir répondu

mais si mathias(le papa) refuse car c'est sur il va refusé .